

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL

06 SEPTEMBRE 2021

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mr ROBIN Nathan, Mme ALLIET Hélène, Mr NOËL Laurent, Mme GERVAISE Françoise, Mrs LELIÈVRE Benoît et LANGEARD Sébastien

Absents excusés : Mme DUPONT Zéline, Mrs DENOS Patrick et LECOEUR Jérémy

Absente : Mme BOUDIER Valérie

Secrétaire de séance : Mr Aurélien POTET

Le compte-rendu de la séance du 02 août 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DÉBAT COMMUNAL SUR LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU RLPI DE COUTANCES MER ET BOCAGE

Dans le cadre du diagnostic du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), le conseil municipal est invité à débattre des orientations et objectifs du RLPI en matière de publicité extérieure. Quatre grandes orientations et objectifs ont été définis en cohérence avec les enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour l'encadrement de la publicité extérieure :

- **ORIENTATION 1** : Valoriser le patrimoine et les paysages porteurs des identités locales ;
- **ORIENTATION 2** : Améliorer le paysage des principales entrées de ville et traversées urbaines du territoire ;
- **ORIENTATION 3** : Préserver le cadre de vie urbain et résidentiel ;
- **ORIENTATION 4** : Garantir une visibilité des activités, respectueuse du cadre urbain et paysager pour conforter le développement et l'attractivité du territoire.

Après discussion, le conseil municipal est bien conscient de la publicité excessive aux abords des villes et demande à l'unanimité qu'il soit autorisé de signaler les manifestations ponctuelles qui peuvent avoir lieu sur la commune et que les commerces locaux soient autorisés à poser des pré-enseignes en bordure des voies départementales.

DEVIS POUR REMPLACEMENT DU COPIEUR DE LA MAIRIE

Le conseil municipal retient à l'unanimité la société KODEN pour le remplacement du copieur de la mairie et opte pour un contrat de location – entretien de ce dernier.

COMPTE-RENDUS

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux de couverture du groupe scolaire.
- Aurélien POTET rend compte de la réunion du 30 août avec les maires de l'ex canton de Cerisy-la-Salle et fait notamment part de l'opportunité de passer une commande groupée de défibrillateurs dernière génération. Ceux-ci viendraient en remplacement des équipements actuels dont le contrat de maintenance, en cours depuis 10 ans, arrive à échéance dans la plupart des communes, comme Saint-Denis-le-Vêtu. Une commande groupée pourrait permettre ainsi de bénéficier de prix plus intéressants. Après discussion, tous les maires présents ont donc mandaté Aurélien pour demander un devis auprès de 2 ou 3 prestataires spécialisés dans ce domaine et leur faire suivre les éléments chiffrés.
- Aurélien POTET évoque la rentrée des classes qui s'est déroulée le 02 septembre avec la présence de 74 enfants répartis comme suit : 6 TPS - 5 PS - 10 MS, 6 GS - 10 CP, 12 CE1 - 7 CE2, 9 CM1 - 9 CM2.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Aurélien POTET informe de l'achat d'une brosse mécanique adaptable sur la débroussailleuse de l'employé communal pour nettoyer les pieds de murs et les trottoirs et faciliter ainsi le travail de désherbage. Il précise

par ailleurs qu'il est prévu de poser à l'automne une bâche couvre-sols au niveau des parterres de fleurs du bourg afin d'en faciliter l'entretien.

- Il fait également part de différentes remarques émises lors de la dernière location de la salle de convivialité, notamment au sujet du dysfonctionnement de certains équipements ; de petits travaux sont à envisager.

- Nathan ROBIN fait part des troubles de voisinage occasionnés par des aboiements continus de chiens. Monsieur le Maire est chargé de rencontrer le propriétaire des animaux pour lui demander de faire le nécessaire en application de l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique.

La commission communication se réunira le jeudi 23 septembre 2021 à 20h30.

Le CCAS se réunira le samedi 25 septembre 2021 à 10h00.

La prochaine réunion de conseil est fixée au lundi 11 octobre 2021 à 20h30.